Administration communale de Koerich
2, rue du Château L-8385 KOERICH Tél. : 288 355 200

COMMUNE DE KOERICH
AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE D'URBANISME

En application des dispositions de la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain telle qu'elle a été modifiée, il est porté à la connaissance du public que vient d'être entamée la procédure relative à l'adoption & la mise en œuvre d'un projet d'aménagement particulier – « Nouveau Quartier » dénommé « GOET 13 SUD – ËNNERT KIRBEN », inscrit au cadastre de la Commune de Koerich aux numéros suivants : 485/2207 (en partie) et 341/1698 (en partie), 23/1849, 23/1462 et 508/1501, section C de Goetzingen, lieux-dits « Rue Principale », « Rue de Nospelt » et « Unter Kirben » concernant la création de 27 unités d'habitation, dont 18 maisons unifamiliales et 9 unités au niveau de l'îlot 14, réservées au logement abordable.

Ledit projet est, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, déposé pendant trente jours à l'inspection du public à la maison communale à compter du 25 novembre 2026, où le public peut en prendre connaissance.

À l'issue des trois premiers jours de la publication à la maison communale, le dépôt est en outre publié dans au moins quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-duché de Luxembourg et peut également être consulté sur le site internet de la Commune de Koerich www.koerich.lu.

Les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au Collège des Bourgmestre et échevins dans le délai de 30 jours à compter du dépôt du projet dans les quatre quotidiens susmentionnés.

Koerich, le 24 novembre 2026,
Pour le Collège des Bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre, La Secrétaire,

Daniel WIRTH Nathalie REINERTZ